

ANNEXE 4 : ÉLÉMENTS REMARQUABLES DU PAYSAGE

Le patrimoine bâti (L.151-19 CU) 155

Le patrimoine naturel (L.151-23 CU) 205

LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°1 : Mairie

Localisation

Mairie située au 85 rue du Manoir



Description

Sont répertoriées :

- La construction en silex, aux fenêtres avec croisillons et aux ancrés métalliques en S apparentes.
- L'extension en brique silex, maçonnerie traditionnelle normande: très régulière alternant chaînage de brique et remplissage de silex parementé ; aux linteaux en pierre.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie des constructions.
Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°2 : Ancien pressoir

Localisation

Ancien pressoir situé au croisement de rue de l'Église et de rue du Manoir

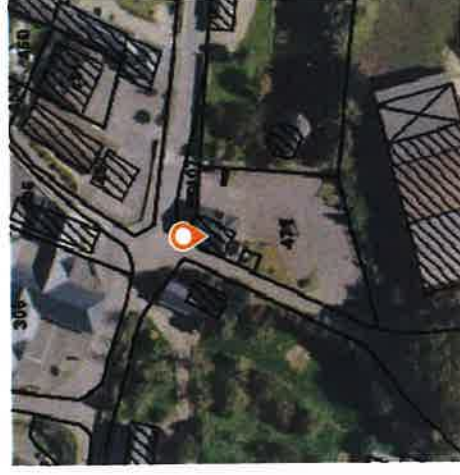


Description

Ancien pressoir en pierre et brique silex, avec une toiture à quatre pans et une lucarne, une porte coulissante en bois. Les ouvertures ont été murées.

Préconisations

Isolation par l'extérieur interdite.
En cas de réhabilitation du site, conserver son identité.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°3 : Maison, dépendance et piliers

Localisation

Maison, dépendance et piliers situés au 49 impasse du petit clos



Description

Sont répertoriés :

- La construction traditionnelle construite en 1891 en brique silex, aux linteaux en brique de deux teintes, une lucarne décorée et deux chassis de toit éclairaient les combles aménagés.
- La dépendance située à l'est de la construction, en brique silex également.
- Les deux piliers à l'entrée, en brique silex également.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie des constructions et des piliers.
Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°4 : Maison, mur, piliers et colombier

Localisation

Constructions situées au 88 bis rue du Manoir



Description

Sont répertoriés les éléments suivants, constituant probablement l'ancienne motte féodale:

- Deux constructions implantées le long de l'emprise publique et dans le prolongement du mur. La construction principale à l'est présente des caractéristiques architecturales diverses : façade est en pierre, lucarnes, toiture à trois pans, rehaussement de la toiture, façade en brique et en pierre.
- Deux piliers construits en deux matériaux : la brique et le pierre.
- Le mur qui longe la propriété rue du Manoir, en pierre.
- Le colombier de forme circulaire : mur cylindrique en silex et avec un toit conique. Patrimoine bâti emblématique du Pays de Caux.

Préconisations

Conservier l'aspect extérieur et la volumétrie des constructions.
Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°5 : Maison et piliers

Localisation

Maison et piliers situés au 40 rue de Saint Gilles



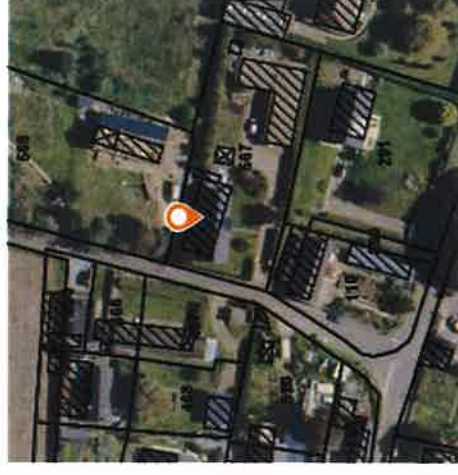
Description

Sont répertoriés :

- La maison traditionnelle, ancienne Kommandantur, en brique rouge, symétrique dans les ouvertures au rez-de-chaussée : la porte est au centre, deux fenêtres de part et d'autre de cette porte et une cheminée sur chaque pignon.
- Deux piliers en brique rouge et en brique silex.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction et des deux piliers. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°6 : Maisons

Localisation

Maisons situées au 261 rue de Saint Gilles



Description

Sont répertoriés :

- Deux constructions traditionnelles l'une en colombage avec soubassement en pierre et l'autre en brique silex. Des lucarnes en colombage éclairaient les combles aménagés. Les deux constructions sont reliées par une petite annexe d'une volumétrie inférieure.
- Le garage, en brique silex, à l'ouest des constructions. Les façades nord ne sont pas répertoriées.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur, la volumétrie et les caractéristiques des constructions. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°7 : Maison et piliers

Localisation

Maison et piliers situés au 406 rue de Saint Gilles



Description

Sont répertoriés :

- La maison traditionnelle en brique silex, avec une extension en bois présentant une hauteur légèrement inférieure à la maison.
- Les combles aménagés sont éclairés par une lucarne en trapèze.
- Les deux piliers en brique du petit portail.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur, la volumétrie et les caractéristiques de la construction et des piliers. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°8 : Maison et piliers

Localisation

Maison et piliers situés au 444 rue de Saint Gilles



Description

Construction traditionnelle en colombage avec soubassement en pierre et fenêtres avec croisillons.
Deux piliers en brique sont également répertoriés.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur, la volumétrie et les caractéristiques de la construction et des piliers. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°9 : Maison

Localisation

Maison située au 208 rue du Manoir

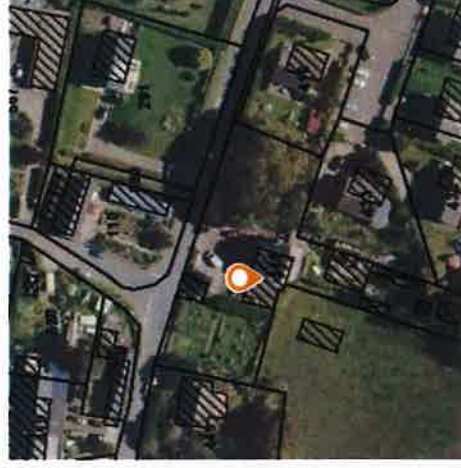


Description

Construite dans les années 30, maison traditionnelle, en colombage à partir du premier étage, présentant un axe de symétrie vertical : toiture à deux pans dont un pans avec une croupe triangulaire, cheminées sur les deux pignons, ouvertures symétriques (deux fenêtres au RDC, avec la porte au centre et trois fenêtres au premier étage).

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur, la volumétrie et les caractéristiques de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°10 : Maison en brique

Localisation

Maison située au 511 rue du Manoir



Description

Construction en brique rouge aux fenêtres avec croisillons, typique de Normandie.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction.
Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°11 : Construction

Localisation

Construction située au 494 rue du Manoir

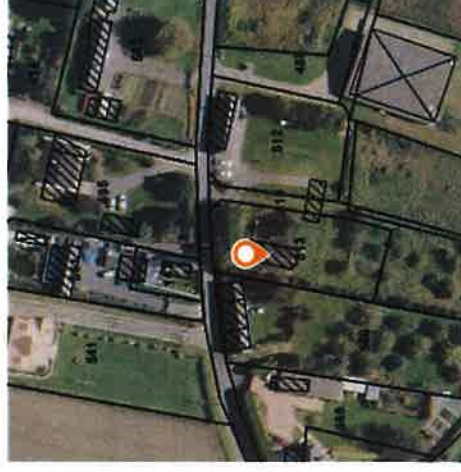


Description

Construction traditionnelle en brique silex.
La construction étant à l'abandon, la végétation y est fleurissante.

Préconisations

A entretenir ou à rénover en respectant l'aspect extérieur et la volumétrie du bâtiment. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°12 : Maison

Localisation

Maison située au 554 rue du Manoir



Description

Construction traditionnelle appelée couramment brique silex. La toiture est typique, elle possède deux pans et une queue de geai pour protéger l'escalier extérieur en bois, permettant d'accéder aux combles.

Préconisations

Conservier l'aspect extérieur de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.

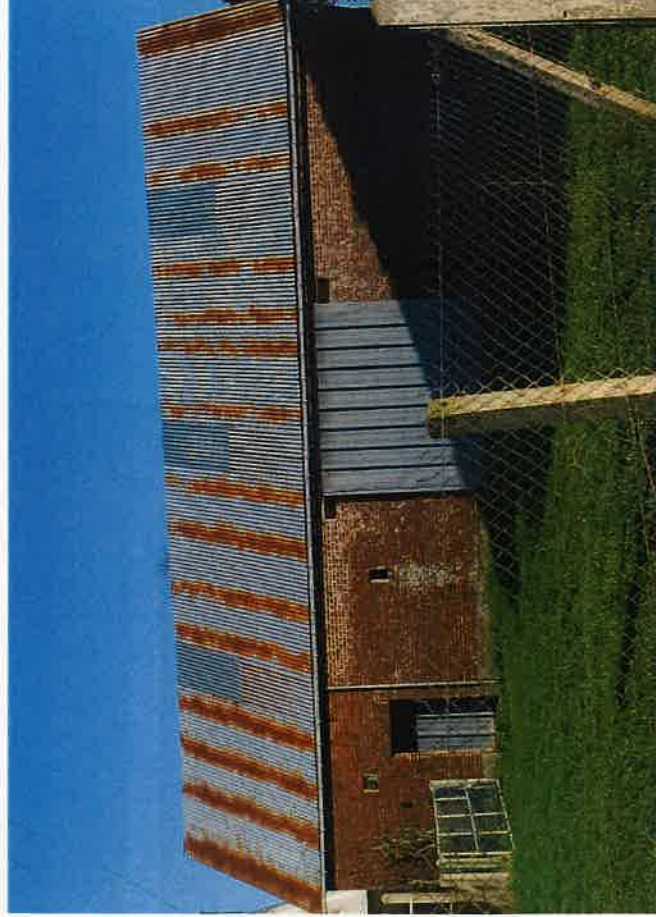


LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°13 : Étable en brique

Localisation

Étable située au 575 rue du Manoir



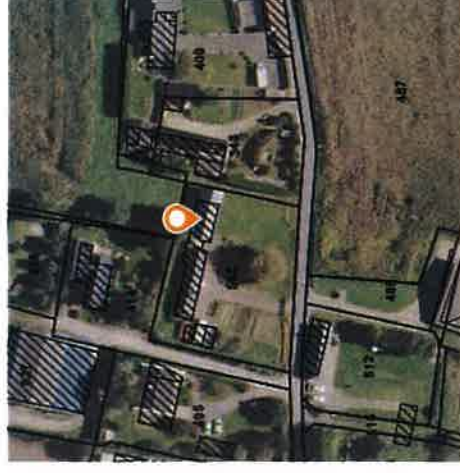
Description

Étable en brique rouge, avec une haute et large ouverture centrale en tôle. Deux portes sont situées de chaque côté, de manière symétrique. Deux petites ouvertures permettent de ventiler l'étable.

La toiture n'est pas répertoriée.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°14 : Constructions et pilier

Localisation

Constructions et pilier situés au 657 rue du Manoir



Description

Sont répertoriés :

- Le pilier en brique situé à droite du portail.
- La construction en brique silex accolée au pilier.
- Et la construction également en brique silex, aux linteaux en brique située en fond de parcelle.

Préconisations

Conservier l'aspect extérieur de ces constructions et leurs volumétries. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°15 : Maison

Localisation

Construction située route d'Étretat

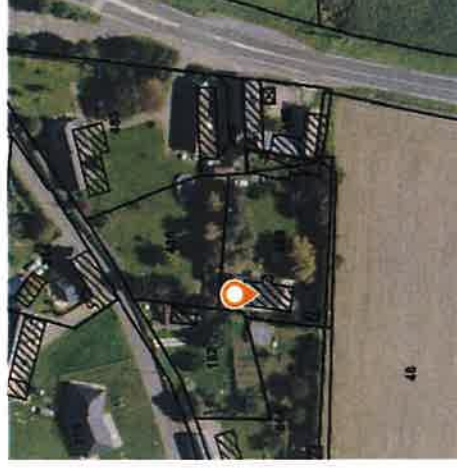


Description

Construction traditionnelle en brique silex, aux fenêtres avec croisillons.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction.
Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°16 : Maison et deux piliers

Localisation

Maison située au 819 rue du Manoir



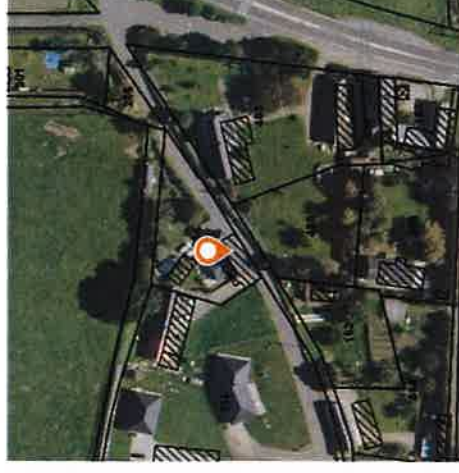
Description

Sont répertoriés :

- La construction en brique silex et aux linteaux en brique.
- Deux piliers en brique rouge.

Préconisations

Conservier l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction.
Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°17 : Pignon et grange

Localisation

Situés au 589 route d'Étretat



Description

Sont répertoriés :

- La grange traditionnelle située au sud de la parcelle, construite en colombage et couverte par une toiture en forte pente.
- Le pignon en brique de la façade est de la construction. La construction et ses extensions ne sont pas classées.

Préconisations

Conservier l'aspect extérieur du pignon.
Conservier l'aspect extérieur et la volumétrie de la grange.
Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°18 : Clos mesure

Localisation

Clos mesure situé à la Floride



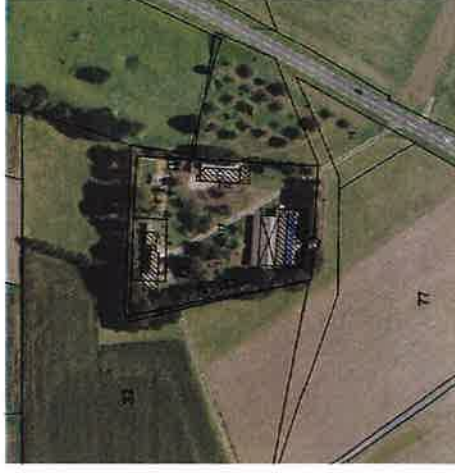
Description

Ce clos mesure, élément typique du paysage du Pays de Caux est composé :

- D'une maison normande, au nord, en brique, avec les cheminées en pignon,
- De granges et étables, au sud et à l'est,
- D'un alignement boisé qui délimite le clos mesure constituant un repère visuel,
- Un verger au sud est.

Préconisations

Conserver l'alignement boisé, aucune nouvelle ouverture du talus ne sera autorisée.
Le verger est à conserver.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°19 : Maison et étable

Localisation

Constructions situées au 859 rue d'Epaville



Description

Sont répertoriées :

- La maison de maître en brique rouge, qui présente toutes les caractéristiques des maisons de maître traditionnelles du pays de Caux : construction symétrique comportant un étage, cinq fenêtres avec croisillons et aux linteaux en brique rouge, toiture à quatre pentes, cheminées symétriques en pignon.
- L'étable traditionnelle en brique silex. Deux ouvertures permettraient d'accéder au grenier, espace de stockage pour le fourrage. Des soupiraux permettent d'aérer et d'éclairer l'étable.

Préconisations

Conservier l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction en cas de réhabilitation de l'étable. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°20 : Maison et piliers

Localisation

Maison située au 783 rue d'Epaville



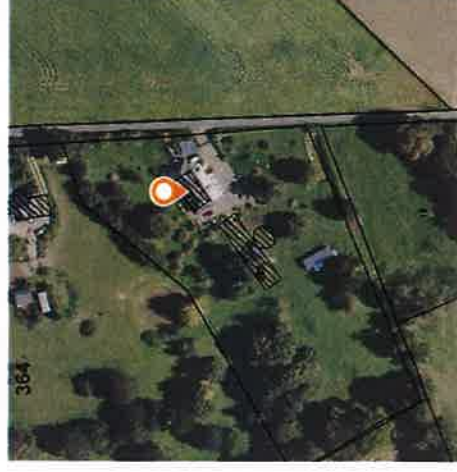
Description

Sont répertoriés :

- La longère traditionnelle en brique silex, aux menuiseries de couleur identique et aux linteaux en brique rouge.
- Les quatre piliers et les deux murs.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction et des piliers. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°21 : Longère

Localisation

Maison située au 581 rue d'Epaville

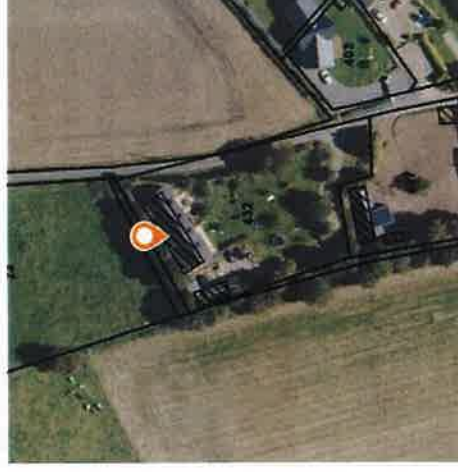


Description

Longère en brique rouge. Ouvertures avec croisillons dont quatre lucarnes réparties de manière symétrique sur la pente sud de la façade.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



Élément n°22 : Maison et bergerie

Localisation

Maison et bergerie situées impasse de la Jonc Marinière



Description

Sont répertoriées :

- La maison entremêlant construction en bois et en brique rouge, typique de Normandie. Une extension d'un niveau est implantée sur la façade nord de la maison.
- La dépendance située au sud de la parcelle, entremêlant construction en bois et en brique silex aux linteaux en brique rouge. Les matériaux utilisés pour ses deux extensions, de part et d'autre du bâtiment initial reprennent les techniques de construction et rappellent celles utilisées pour la maison : brique rouge et bois.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie des constructions. Isolation par l'extérieur interdite.



Élément n°23 : Maison et charreterie

Localisation

Maison située impasse de la Jonc Marinière



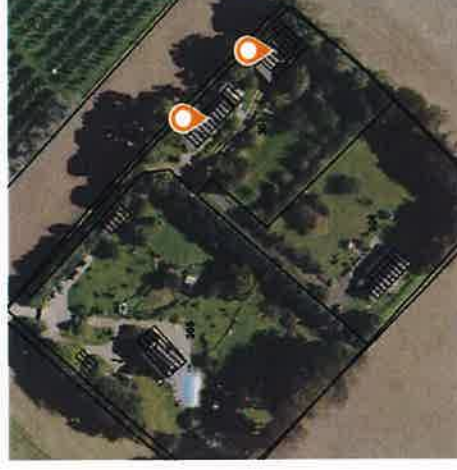
Description

Sont répertoriées :

- La maison normande : construite en brique silex, aux linteaux en brique rouge, toiture typique avec deux pans et deux queues de geai, fenêtres avec croisillons et ouvertures sous la forme de lucarne à l'étage.
- La charreterie, permettant autrefois d'entreposer les outils agricoles.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction et de la charreterie. Isolation par l'extérieur interdite.



Élément n°24 : Maison

Localisation

Maison située impasse de la Jonc Marinière



Description

Maison de maître en brique rouge, de deux étages et combles aménagés. Les ouvertures sont symétriques : quatre fenêtres et une porte centrale pour le rez-de-chaussée, et cinq fenêtres au premier étage, dans l'alignement de celles du RDC. Les combles sont éclairés par une lucarne centrale abritant deux ouvertures également dans l'alignement des ouvertures du RDC. Les cheminées sont situées sur les pignons. Une extension d'un niveau est implantée sur la façade est de la maison.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



Élément n°25 : Maison

Localisation

Maison située au 294 rue d'Epaville



Description

Construction en silex avec les extrémités des poutres en bois ressortant du mur extérieur. La toiture a été rehaussée, la façade est désormais composée de silex et d'ardoise. Deux anciens soupiraux permettaient de ventiler la pièce. Deux petites fenêtres les ont remplacés.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°26 : Maison

Localisation

Maison située au 242 rue d'Epaville



Description

Maison traditionnelle normande, construite en brique silex. Le pignon entremêle deux types de construction, la brique silex et le silex, en utilisant des pierres de teintes différentes.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°27 : Maison

Localisation

Maison située au 193 rue d'Epaville



Description

Construction traditionnelle en brique silex et aux linteaux en brique. Deux ouvertures pour éclairer les combles : une lucarne normande et une lucarne rampante.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°28 : Longère

Localisation

Maison située au 211 rue d'Epaville



Description

Grande longère normande en brique silex. Les ouvertures originales ont été élargies pour gagner en luminosité. Quatre lucarnes normandes (à demi-coupe) éclairent les combles.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°29 : Maison

Localisation

Maison située au 144, rue d'Epaville

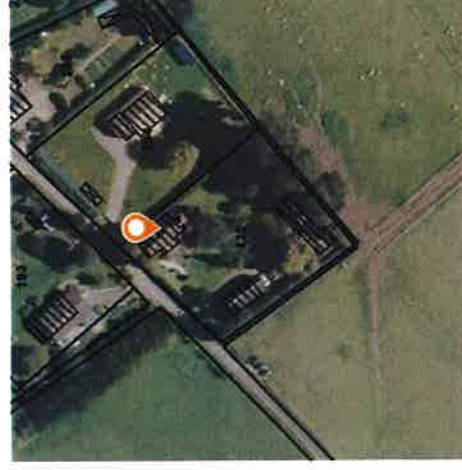


Description

La construction traditionnelle normande. Deux types de constructions s'entremêlent : la brique silex pour les pignons et la brique rouge pour la façade principale y compris la véranda. Deux lucarnes rampantes éclairent les combles.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°30 : Maison

Localisation

Maison située au 29 impasse des Garennes

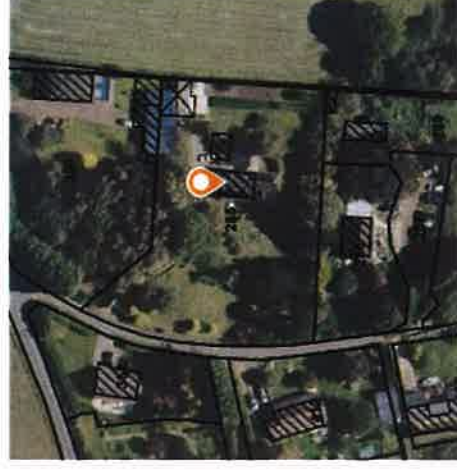


Description

Maison typique en colombage.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction.
Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°31 : Ecurie

Localisation

Ecurie située au 49 impasse Caillouterie



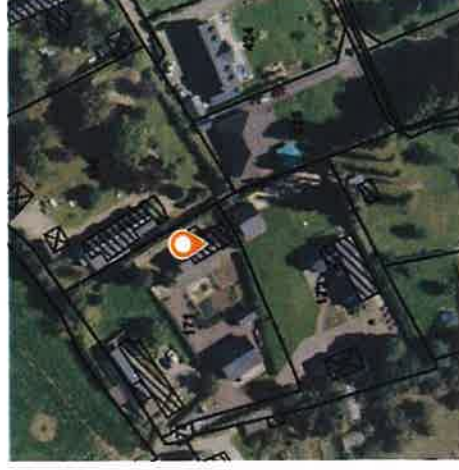
Description

Ecurie traditionnelle en brique rouge. L'entrée se fait par deux portes. Une ouverture permettait d'accéder au grenier, espace de stockage pour le fourrage. Des soupiraux permettent d'aérer et d'éclairer l'écurie.

L'extension n'est pas prise en compte dans le classement.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°32 : Ferme

Localisation

Ferme située au 50 impasse de la Caillouterie

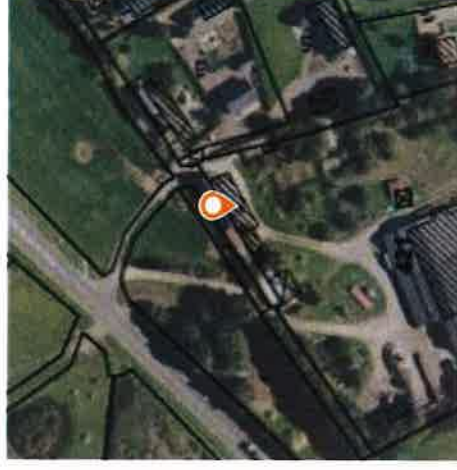


Description

Ferme traditionnelle en brique silex, patrimoine visible depuis la RD940.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°33 : Maison, mur et ses trois piliers

Localisation

Maison située au 193 impasse de la Closerie



Description

Sont répertoriés :

- Maison normande typique, entremêlant plusieurs techniques de construction : brique et brique silex.
- Deux nombreuses ouvertures avec croisillons aux linteaux en brique : portes fenêtres, lucarnes à croupe et fenêtre.
- Mur en pierre en limite séparative avec l'emprise publique.
- Les trois piliers en brique silex.

Préconisations

Conservier l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction.
Isolation par l'extérieur interdite.



Élément n°34 : Constructions

Localisation

Constructions situées au 165 route de Mannevillette



Description

Sont répertoriés :

- La maison traditionnelle normande, en brique silex et brique rouge. Deux fenêtres cintrées et des chassis de toit sont visibles depuis l'espace public. Deux ancrés métalliques en X sont apparentes, elles consolident la construction.
- Le bâtiment accolé à la maison construit en briques silex également, d'une hauteur inférieure à la maison.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie des constructions.
Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°35 : Maison

Localisation

Maison située au 156 route de Mannevillette



Description

Sont répertoriés :

- Maison typique en colombage, avec des lucarnes en trapèze pour éclairer les combles aménagés.
- Les deux piliers en brique silex.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°36 : Maison

Localisation

Maison située au 82 route de Mannevillette



Description

Maison normande en brique rouge et son porche d'entrée avec charpente apparente.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction.
Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°37 : Maison

Localisation

Maison située au 601 impasse de la Falaise

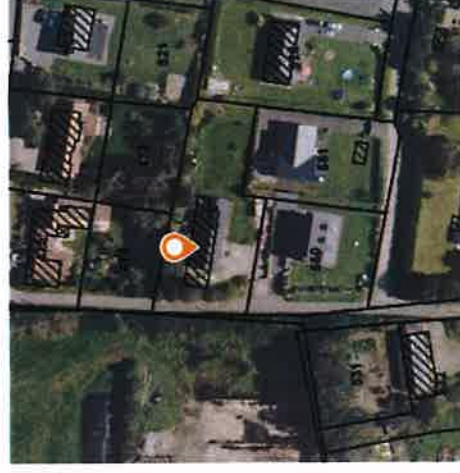


Description

Maison traditionnelle en brique silex, aux linteaux en brique, à la toiture typique à deux pans et une queue de geai.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction.
Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°38 : Maison

Localisation

Maison située au 539 impasse de la Falaise



Description

Maison traditionnelle en brique silex aux fenêtres avec croisillons, et une extension en brique.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°39 : Maison

Localisation

Maison située au 479 impasse de la Falaise



Description

Maison traditionnelle en brique silex aux fenêtres, deux lucarnes pour éclairer les combles aménagés.

La façade est, donnant sur la rue, vient d'être refaite, en pierre.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°40 : Maison

Localisation

Maison située au 271 impasse du manège

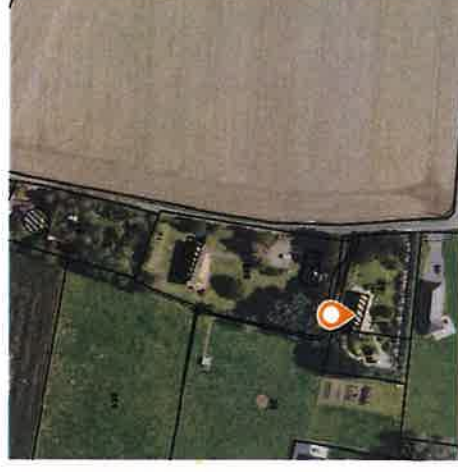


Description

Longère traditionnelle normande, en colombage, toit de chaume, lucarnes en trapèze, fenêtres avec croisillons et cheminée en pignon.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°41 : Maison

Localisation

Construction située au 329 impasse du manège

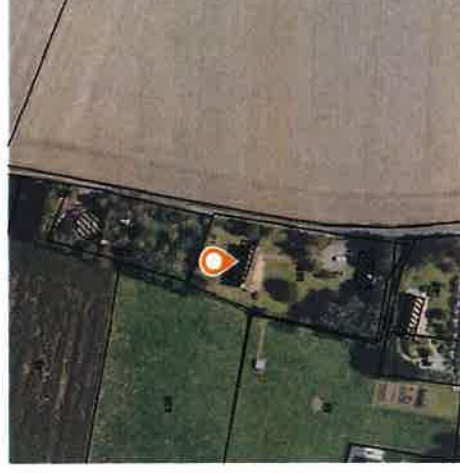


Description

La chaumière traditionnelle normande, en brique silex, aux lucarnes en trapèze pour éclairer les combles aménagés.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction et des annexes. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.1511-19 CU)

Élément n°42 : Manège

Localisation

Maison dite *le Manège* située au 435 impasse du manège

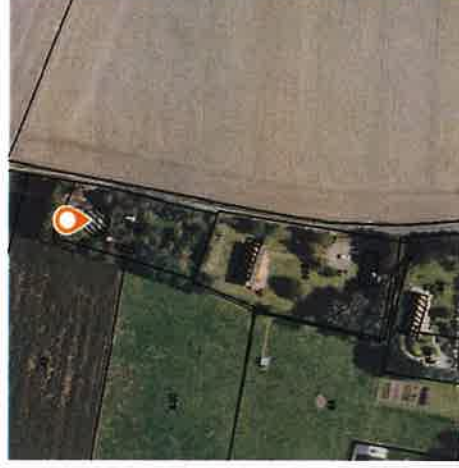


Description

Manège en colombage avec un soubassement en pierre et des fenêtres avec des croisillons. Toiture à 8 pans, avec une lucarne et fenêtres de toit et une cheminée.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction.
Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°43 : Maison

Localisation

Maison située au 279 impasse de la Falaise



Description

Longère traditionnelle, en brique silex, aux ouvertures en linteaux en brique.

De nombreuses annexes mitoyennes à la construction principale ont été construites au fur et à mesure, aux aspects extérieurs différents. Seules les constructions initiales en brique silex sont répertoriées.

Préconisations

Conservier l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°44 : Maison

Localisation

Maison située au 271 impasse de la Falaise



Description

Sont répertoriés:

- La longère traditionnelle normande, en brique silex, aux linteaux en brique, aux fenêtres avec croisillons. Des fenêtres de toit permettent d'éclairer les combes aménagés.
- Le mur en brique silex délimitant la propriété de l'espace public.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite. Aucun nouveau percement du mur ne sera autorisé.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°45 : Maison

Localisation

Maison située au 145 impasse de la Falaise



Description

Maison traditionnelle normande en brique, aux ouvertures avec des croisillons. La toiture est typique, elle possède deux pans et une queue de geai pour protéger l'escalier en bois extérieur permettant d'accéder aux combles, qui sont éclairés par une lucarne en trapèze.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°46 : Maison et mur

Localisation

Maison située au 99 impasse de la Falaise



Description

Sont répertoriés :

- La maison traditionnelle en brique silex, aux fenêtres avec croisillons, à la toiture à 2 pans et une queue de geai protégeant le balcon et aux lucarnes,
- L'annexe en torchis, non enduit ; accolée à la maison, d'une hauteur inférieure
- Le mur en pierre, dans le prolongement de la construction, délimitant la propriété de l'espace public.

Préconisations

Conservier l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction. Aucun nouveau percement du mur ne sera autorisé. Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°47 : Maison

Localisation

Maison située au 93 impasse de la Falaise

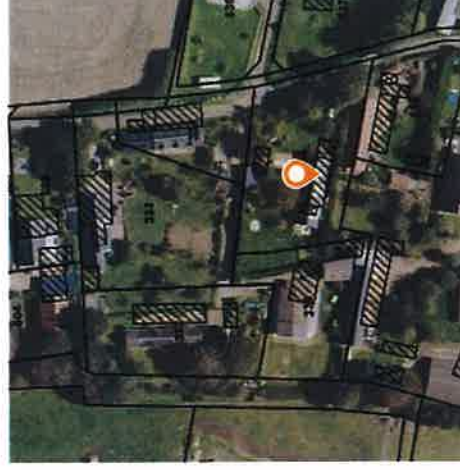


Description

Maison traditionnelle normande en brique silex.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction.
Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°48 : Maison

Localisation

Maison située au 97 impasse de la Falaise



Description

Maison normande en brique silex, aux linteaux en bois. La toiture est typique, elle possède deux pans et une queue de geai pour protéger l'escalier extérieur en bois, permettant d'accéder aux combles qui sont éclairés par des lucarnes rampantes.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie de la construction.
Isolation par l'extérieur interdite.



LE PATRIMOINE BÂTI (L.151-19 CU)

Élément n°49 : Clos mesure circulaire

Localisation

Clos mesure circulaire situé au 2 rue du Manoir



Description

Sont répertoriées:

- Maison normande en brique silex et d'un soubassement enduit. Les linteaux des ouvertures sur les pignons sont en brique. La toiture est typique, elle possède deux pans et une queue de geai pour protéger l'escalier extérieur, en bois, permettant d'accéder aux combles, qui sont éclairés par des fenêtres de toit.
- La dépendance, en brique silex également. La toiture possède deux pans et une queue de geai pour protéger l'escalier extérieur.
- Etables en pierre.

Préconisations

Conservier l'aspect extérieur et la volumétrie des constructions. Isolation par l'extérieur interdite.



Élément n°50 : Maison et annexe

Localisation

Maison située au 1018 bis rue de Briquemare



Description

Sont répertoriés:

- Maison normande en brique silex. Les linteaux des ouvertures sont en brique. La toiture est typique, elle possède deux pans et une queue de geai pour protéger l'escalier extérieur, en bois, permettant d'accéder aux combles, qui sont éclairés par des fenêtres de toit. L'extension à l'est n'est pas répertoriée.
- L'annexe en brique silex également aux linteaux des ouvertures en brique. Les extensions de part et d'autre ne sont pas répertoriées.
- Les deux piliers en brique silex.

Préconisations

Conserver l'aspect extérieur et la volumétrie des constructions. Isolation par l'extérieur interdite.



Élément n°51 : Alignement d'arbres

Localisation

Alignement d'arbres situé impasse de la falaise



Description

Alignement de pins.
Cet alignement constitue une zone tampon entre les terres agricoles cultivées et l'espace bâti.

Préconisations

L'entretien et les coupes liées à l'entretien sont autorisées. Si l'arrachage est nécessaire, il doit être obligatoirement suivi d'une replantation d'essence équivalente.



LE PATRIMOINE NATUREL (L.151-23 CU)

Élément n°52 : Verger

Localisation

Mare située au 435 Impasse du manège

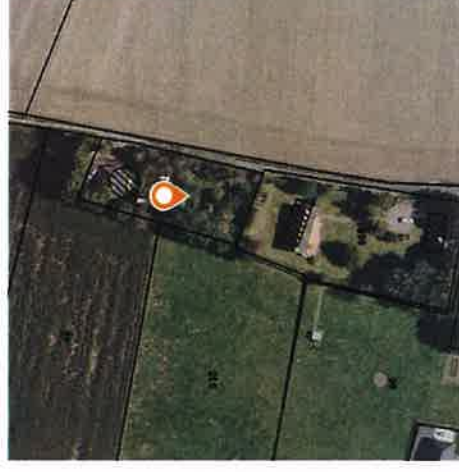


Description

Verger, élément identitaire de la Normandie.

Préconisations

L'entretien et les coupes liées à l'entretien sont autorisées. Si l'arrachage est nécessaire, il doit être obligatoirement suivi d'une replantation d'essence équivalente.



Élément n°53 : Alignement d'arbres

Localisation

Alignement d'arbres situé au 271 impasse du manège



Description

Alignement d'arbres qui constitue une zone tampon entre les terres agricoles cultivées et l'espace bâti.

Préconisations

L'entretien et les coupes liées à l'entretien sont autorisées. Si l'arrachage est nécessaire, il doit être obligatoirement suivi d'une replantation d'essence équivalente.



LE PATRIMOINE NATUREL (L.151-23 CU)

Élément n°54 : Mare

Localisation

Mare située au 49 impasse de la Falaise



Description

Mare permanente et sa ripisylve.

Préconisations

La mare est à conserver en état et à entretenir.



LE PATRIMOINE NATUREL (L.151-23 CU)

Élément n°55 : Mare

Localisation

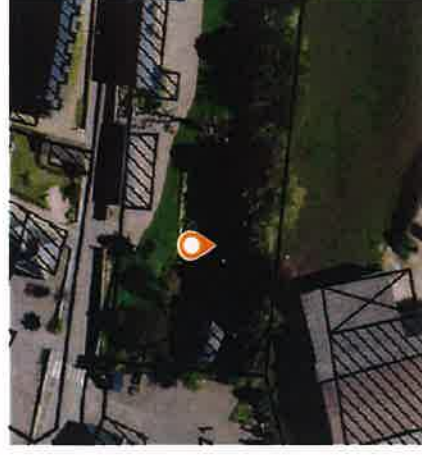
Mare située au 2 rue du Manoir

Description

Mare permanente et sa ripisylve.

Préconisations

La mare est à conserver en état et à entretenir.



LE PATRIMOINE NATUREL (L.151-23 CU)

Élément n°56 : Mare

Localisation

Mare située rue de Briquemare

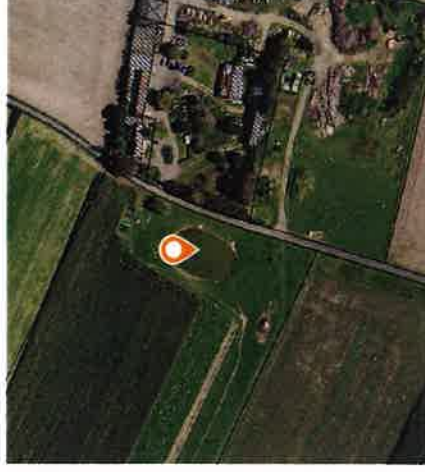


Description

Mare permanente.
Les animaux d'élevage et sauvages s'y abreuvent.

Préconisations

A conserver en état et à entretenir.



LE PATRIMOINE NATUREL (L.151-23 CU)

Élément n°57 : Mares

Localisation

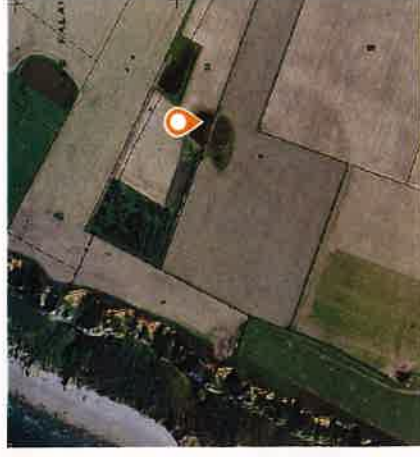
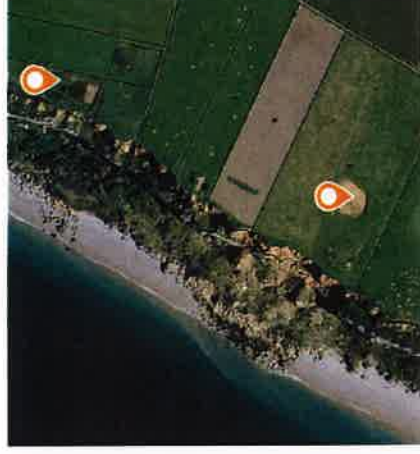
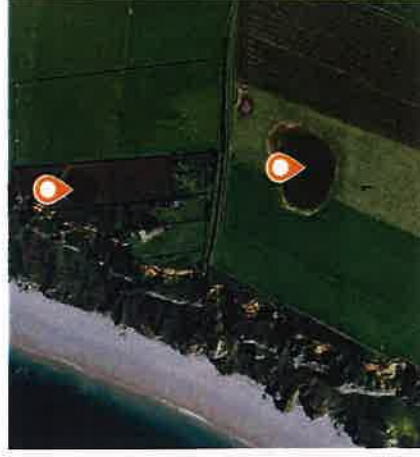
Mare situées au sein des espaces proches du rivage, en bordure de falaise.

Description

Mares permanentes et leur ripisylve.

Préconisations

Ces mares sont à conserver en état et à entretenir.



LE PATRIMOINE NATUREL (L.151-23 CU)

Élément n°58 : Mare

Localisation

Mare située à proximité de la route d'Étretat (RD940), dans la partie nord-est de la commune.

Description

Mare permanente et sa ripisylve.

Préconisations

La mare est à conserver en état et à entretenir.



LE PATRIMOINE NATUREL (L.151-23 CU)

Élément n°59 : Mare

Localisation

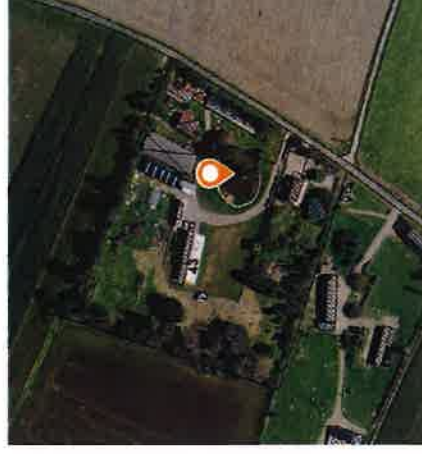
Mare située dans la rue de Briquemare, en limite sud de la commune.

Description

Mare permanente et sa ripisylve.

Préconisations

La mare est à conserver en état et à entretenir.



LE PATRIMOINE NATUREL (L.151-23 CU)

Élément n°60 : Talus

Localisation

Les talus sont présents à divers endroits de la commune d'Heuqueville (voir règlement graphique - plan n°2).



Description

Talus de terre.

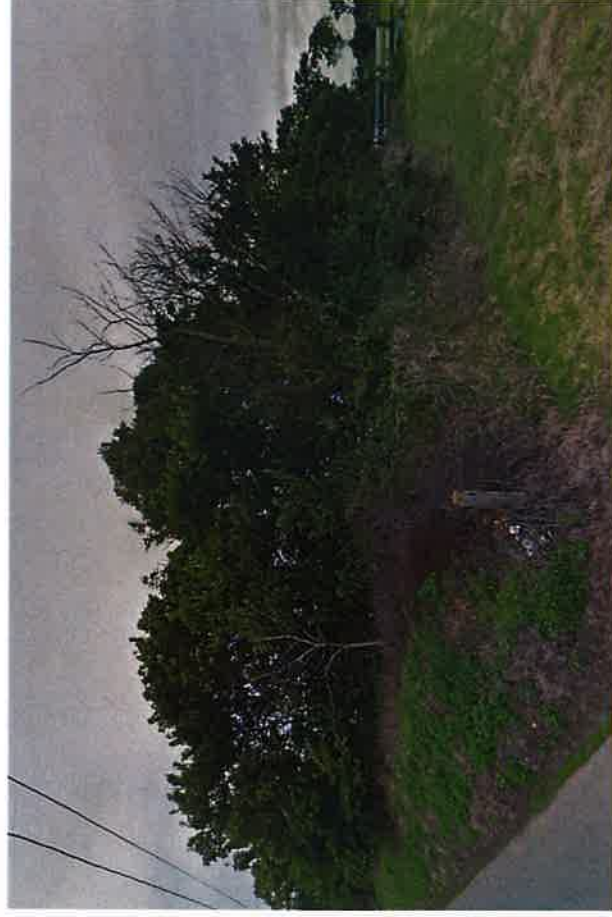
Préconisations

La forme du talus doit être préservée. Aucune ouverture ne sera autorisée.

Élément n°61 : Talus plantés

Localisation

Les talus plantés sont présents à divers endroits de la commune d'Heuqueville (voir règlement graphique - plan n°2).



Description

Talus de terre plantés d'alignements d'arbres et d'arbustes.

Préconisations

L'entretien du talus et les coupes liées à l'entretien de la végétation sont autorisées. Si l'arrachage est nécessaire, il doit être obligatoirement suivi d'une replantation d'essence équivalente. La forme du talus doit être préservée. Aucune ouverture ne sera autorisée.

